Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200422-20260518-2026_05_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COATRÉVEN
SEANCE DU 18 MAI 2026

Date de convocation : 11 mai 2026

Membres en exercice : 11 Membres présents : 9 Membres votants : 11

Le lundi dix-huit mai deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE ROLLAND Yves, Maire.

Etaient présents : LE ROLLAND Yves, BEGUEC Isabelle, LE GAIGNEUR Hélène, TACON Isabelle, KERRELLO Martial, TILLY-LAUNAY Stéphane, OLLIVIER Emeric, DEMEERSSEMAN Franky, MORVAN Nolwenn ;

Etaient absents : HERVÉ Amaury, THOMAS Françoise ;

Pouvoir : HERVÉ Amaury donne pouvoir à BEGUEC Isabelle, THOMAS Françoise donne pouvoir à LE ROLLAND Yves ;

Secrétaire de séance : TILLY-LAUNAY Stéphane ;

Autres personne présentes : ARTUR Raymond, LE BAIL Brigitte, MONTORO Lynda, DUHAU-MARMON Soizic.

N°2026-05-06 Mise en place de la Commission de Contrôle des Listes Electorales

Suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de nommer les membres de la Commission de Contrôle des Listes Electorales.

La commission s'assure de la régularité de la liste électorale en examinant les inscriptions et les radiations intervenues depuis sa dernière réunion et statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Depuis l'harmonisation des modes de scrutin dans les communes de plus ou moins 1000 habitants, la composition de la commission dépende du nombre de listes élues en présence au sein du conseil municipal. (Loi n°2025-444 du 21 mai 2025).

Attendu que 2 listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, il est possible de prévoir une composition élargie de 5 membres sur la base du volontariat :

- Conseillers issus de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau, parmi les conseillers prêts à participer aux travaux de la commission :

Titulaire 1 : LE GAIGNEUR Hélène
Titulaire 2 : TACON Isabelle
Titulaire 3 : KERRELLO Martial

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200422-20260518-2026_05_06-DE

- Conseillers issus de la 2ème liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau, parmi les conseillers prêts à participer aux travaux de la commission :

Titulaire 4 : DEMEERSSEMAN Franky
Titulaire 5 : MORVAN Nolwenn

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 11 voix « pour » :

Article 1 : **Approuve** la mise en place des membres de la Commission de Contrôle des Listes Electorales telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 19/05/2026
De l'affichage le 19/05/2026